

CRIIRAD

Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité

Valence, le 9 octobre 2001

M. G. LINDEN
Office de protection contre les rayonnements ionisants
BP 35
78110 Le Vésinet

Objet : Atlas européen des dépôts de césium 137 Demande de communication des données adressées à l'Europe

URGENT

Monsieur,

En 1998, le bureau des publications des Communautés Européennes¹ publiait l'Atlas des dépôts de césium sur l'Europe après l'accident de Tchernobyl, atlas qui fait aujourd'hui autorité ainsi que l'indique dans la préface trois hauts responsables de la DG XII: « The Atlas will be the authoritative référence on this subject for many years to come and it will have wide public and scientific interest. ».

Ainsi qu'il est indiqué à **l'annexe F** (*National contact points*), la partie française de l'Atlas a été élaborée sous la responsabilité de Monsieur Méthivier, au nom de l'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (**IPSN**) et de vous-même, au nom de l'Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants (**OPRI**).

D'après les informations qui figurent dans le texte, les niveaux de contamination en césium 137 du territoire français ont été établis à partir de 35 résultats de mesures provenant d'une source officielle et unique. L'Atlas précise, en effet, à **l'annexe G** (*Data sources – bibliography*) que les résultats utilisés pour la France proviennent exclusivement des « *Tableaux mensuels des mesures de l'OPRI* ».

Par courrier en date du 19 juillet dernier, envoyé le jour même par télécopie, Monsieur Chareyron, responsable du laboratoire de la CRIIRAD, vous demandait la transmission des 35 résultats envoyés aux chercheurs européens. Plus de 2 mois se sont écoulés sans que notre demande reçoive de réponse.

Page 1 / 5

¹ Ref. Atlas of cæsium deposition on Europe after the Tchernobyl accident, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 1998, EUR 16733, ISBN 92-828-3140-X

Nous nous permettons donc de réitérer et reformuler notre demande : pourriez-vous nous adresser, par retour de fax, la localisation des 35 points de mesure, le résultat d'analyse pour le césium 137 (et si possible pour le césium 134) et la méthodologie utilisée ?

Par ailleurs, dans l'hypothèse où vous disposiez au départ de plus de 35 mesures, nous souhaiterions que vous nous précisiez les critères de sélection (ou les méthodes de calcul utilisées) pour parvenir aux 35 résultats officiels. Si cette demande devait occasionner des délais, merci de nous adresser, dans un premier temps, la simple liste des 35 résultats communiqués à l'Europe.

Nous sommes prêts à rémunérer votre organisme pour la recherche des documents, leur photocopie et/ou leur envoi par télécopie (04 75 81 26 48) ou, si cela vous est plus pratique, par e-mail, en fichier lié (contact@criirad.com).

Compte tenu du délai écoulé depuis notre précédente demande, vous comprendrez l'urgence de cette nouvelle démarche.

Dans l'hypothèse où vous jugeriez que les informations transmises à l'Europe pour la réalisation de l'Atlas sont **confidentielles**, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir, et si possible de nous en donner la raison. Là encore, nous apprécierions une réponse par retour de fax.

Nous devons, en effet, tenir une **conférence de presse** sur les retombées de Tchernobyl jeudi prochain, **11 octobre 2001**, et nous souhaitons, dans tous les cas, rendre publique la position de votre Etablissement.

Dans l'attente d'une réponse et restant à votre disposition pour toute précision ² sur notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Corinne Castanier
Directrice de la CRIIRAD

² Vous pouvez me joindre tous les jours à la CRIIRAD, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.